

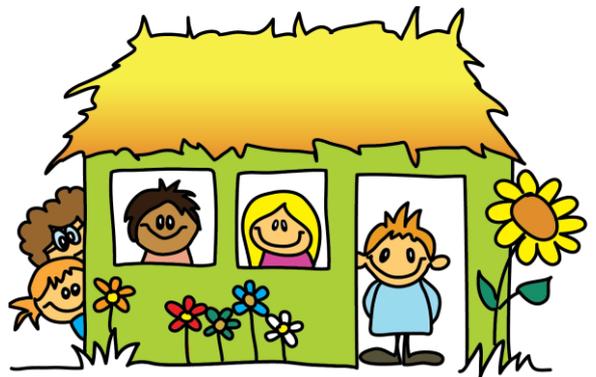


# RENTRÉE SCOLAIRE

2020-2021



Sëller Schoul



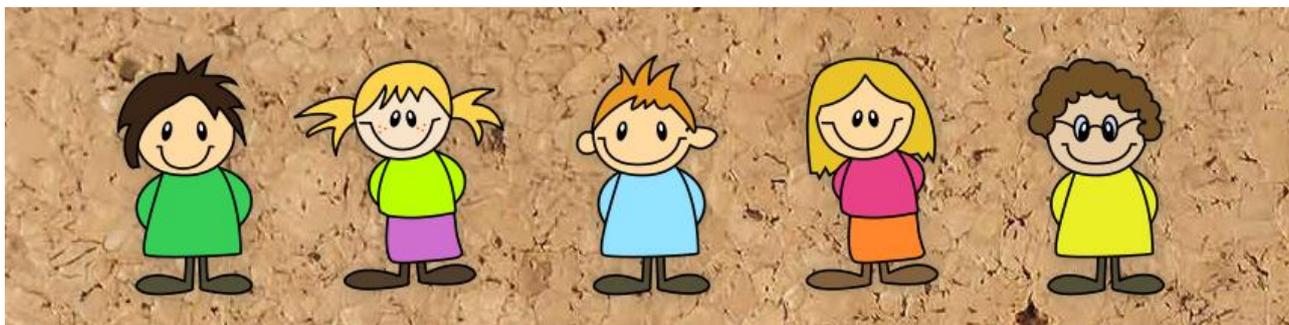
Maison Relais  
Toeresgäertchen



Gemeng Sëll

# Table des matières

<b>1</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>L'ÉDUCATION PRÉCOCE.....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : CYCLE 1 (PRESCOLAIRE) 6</b>	
3.1	ORGANISATION.....	6
3.2	HORAIRE DES COURS DANS LE CYCLE 1.....	7
3.3	TRANSPORT SCOLAIRE.....	7
<b>4</b>	<b>L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL: CYCLE 2-4 (PRIMAIRE)....</b>	<b>8</b>
4.1	ORGANISATION.....	8
4.2	REPARTITION DES CLASSES.....	8
4.3	HORAIRE DES COURS DANS LES CYCLES 2 - 4.....	9
4.4	HORAIRE DU TRANSPORT SCOLAIRE.....	9
4.5	MAISON RELAIS .....	10
4.6	CHEQUE-SERVICE ACCUEIL .....	10
4.7	COORDINATION ENTRE ENSEIGNANTS ET PARENTS .....	11
4.8	ÉDUCATION PHYSIQUE / NATATION .....	11
<b>5</b>	<b>INFORMATIONS GENERALES .....</b>	<b>11</b>
5.1	INSCRIPTION DANS UNE AUTRE ECOLE.....	11
5.2	CONGES ET VACANCES SCOLAIRES.....	11
5.3	ANNUAIRE .....	12



Saeul, le 26 août 2020

Chers Elèves, Chers Parents, Chers Enseignants,

En écrivant ces lignes, je ne connais pas les modalités de la prochaine rentrée avec certitude. Malheureusement le virus Covid-19 est toujours présent et le chiffre des nouvelles infections est alarmant. A en croire les virologues, nous nous trouvons dans la deuxième vague de la pandémie.

Selon les experts de la WHO, un vaccin ne sera pas disponible rapidement. Nous devons donc accepter de vivre avec des restrictions.

Revenons à notre communauté scolaire où je voudrais chaleureusement remercier le corps enseignant et notre personnel communal, pour l'organisation sans faute de la rentrée scolaire dans cet environnement difficile de pandémie.

Quelques nouvelles s'annoncent pour la rentrée à venir, notamment la reprise de la gestion de notre maison relais par la société ARCUS a.s.b.l.

Ce changement a été préparé en toute transparence avec notre personnel, et n'aura pas d'influences négatives pour celui-ci. Comme par le passé, la direction de notre maison relais est assurée par Madame Simone Tobes.

Ce changement était inévitable pour garantir le bon fonctionnement de cette institution, à long terme, et ne présentera pas de désavantage pour les utilisateurs.

Une réunion d'information sera organisée pour les intéressés en soirée du 13 octobre 2020, sous condition que les mesures sanitaires le permettent.

Une autre nouvelle est celle qu'il y a du mouvement dans notre projet d'apaisement de la circulation dans notre commune. Dans cet esprit je peux vous annoncer, qu'au début de l'année 2021 la route d'Arlon (N8) sera transformée en zone à trafic modéré (30Km/h) sur une longueur d'au moins 100 mètres à la hauteur de notre école.

Quant à l'autre route nationale qui traverse notre commune, la N12, un passage piéton sera réalisé à la hauteur de la boulangerie et ceci en automne 2020.

L'ensemble de ces mesures s'inscrivent dans notre objectif de sécuriser le trajet vers et au retour de l'école.

Dans notre municipalité, la coopération entre les différents acteurs de la communauté scolaire est excellente, ce qui nous a permis de maîtriser avec une certaine aisance tous les problèmes, qui se sont présentés pendant la période scolaire échue.

Continuons ensemble dans cette voie de consensus et ceci dans l'intérêt de tous nos élèves, afin qu'ils puissent au mieux développer leurs compétences et leurs talents.

Je souhaite à tous les élèves et aux enseignants une bonne rentrée scolaire avec plein de succès.

Jean Konsbruck  
Bourgmestre de Saeul

Sëll, den 26 August 2020

Léif Schoulkanner, léif Elteren, léif Léierinnen a Schoulmeeschteren!

Beim Schreiwe vu dësen Zeilen, weess ech nach net, ënner wéi enge Virzeechen de Schoulufank stoe wäert. Leider ass de Virus Covid-19 nach ëmmer do, an d'Zuel vun den neien Infektiounen ass alarmant. De Virologen no, si mer matzen an der zweeter Well vu der Pandemie.

D'Experte vun der WHO soen, datt mer nach esoubal keen Impfstoff wäerten hunn. Mir müssen also weider mat Aschränkungen am Alldag liewen.

Zeréck zu eiser Schoulgemeinschaft. Ech wëll emol d'éischt dem Léierpersonal an dem Gemengepersonal e grouse Merci soen, fir déi perfekt Organisatioun vun der Schoulrentrée, an deem schwierigen Ëmfeld vun der Pandemie.

Fir de Schoulufank kënnege sech e puer Neierungen un, zemol déi nei Gestioune vun der Maison relais, duerch d'Sociétéit ARCUS Asbl.

Dës Ännerung ass, an aller Transparenz mat eisem Personal, virbereet ginn. Si wäerte keng negativ Aflëss ze spiere kréien. Wéi an der Vergaangeneheet, bleift d'Madame Simone Tobes d'Direktesch vun der Maison relais.

Dëse Changement war onvermeidlech, fir de gudden Fonctionnement vun där Institutioun laangfristeg ze garantéieren, a wäert de Benotzer keng Nodeeler bréngen.

Mir hu geplangt, den 13. Oktober 2020, owes eng Informatiounsversammlung fir déi Interesséiert ofzehalen, wann déi sanitär Mesuren et dann erlaben.

Eng aner Neiegkeet ass déi, datt et weidergeet mam Projet, de Verkéier an der Gemeng ze berouegen. An deem Sënn kann ech iech ukënnegen, datt ufangs 2021, d'Arelerstrooss (N8), virun der Schoul, op enger Längt vun 100 Meter, an eng 30er-Zon wäert ëmgebaut ginn.

Wat déi aner Nationalstrooss (N12), déi duerch d'Duerf féiert, ugeet, sou gëtt en Zeebrasträifen op der Héicht vun der Bäckerei, am Hierscht 2020 agezeechent.

All dës Mesurë sinn en Deel vun eise Beméiungen, de Wee an d'Schoul, an den Heemwee méi sécher ze maachen.

An eiser Gemeng ass d'Zesummenaarbecht tëschent deenen eenzelen Acteure vum Schoulwiesen excellent. Dat huet äis et erlaabt, all dës Probleemer, déi am Laf vum leschte Schouljoer opgetratt waren, mat enger gewësser Liichtegkeet ze meeschteren.

Loosse mer op deem Wee weider zesummeschaffen, am Interessi vun alle Schoulkanner, fir datt si hir Kompetenzen an hir Talenter optimal kënnen entwéckelen.

Ech wënschen alle Schoulkanner an hirem Léierpersonal, e gudde Schoulufank a vill Erfolleg.

Jean Konsbruck

Buergermeeschter vu Sëll

*\*Lëtzebuergesch Iwwersetzung : Jemp Schuster*

## 2 L'éducation précoce

L'éducation précoce est une offre facultative; si vous le désirez, vous pourrez donc poursuivre vous-même l'éducation de votre enfant jusqu'à son entrée au préscolaire.

Normalement, les enfants sont admis à l'éducation précoce à la rentrée scolaire, s'ils ont atteint l'âge de trois ans accomplis au 1<sup>er</sup> septembre (donc naissance le 31 août 2017 au plus tard). Une seconde inscription au mois de janvier, pour les enfants atteignant l'âge de 3 ans avant le début du 2<sup>ème</sup> trimestre, est possible.

Des frais d'inscription ne sont pas prévus, l'éducation précoce faisant partie de l'école publique.

Le personnel du précoce accueilleront les enfants entre 08:00 et 08:55 du matin et un accueil est assuré de 7:50 à 8:00. Le moment de départ est fixé le matin à 11:55 et l'après-midi à 16:00. Les mardis et jeudis après-midis sont libres. Les inscriptions se feront par demi-journées. Les parents pourront choisir, selon leurs désirs ou leurs besoins, entre quatre plages, quatre demi-journées donc au minimum et huit demi-journées, ce qui correspond au plein-temps. Il est donc possible que les enfants viennent 4, 5, 6, 7 ou 8 demi-journées.

Pour répondre au plus près aux besoins des parents, la Commune a décidé que les enfants fréquentant le précoce auront aussi la possibilité de s'inscrire dans la Maison relais « Toeresgäertchen » à Saeul.

La commune n'assurera pas de transport spécial pour le précoce; les parents devront déposer et venir chercher les enfants.



### 3 L'enseignement fondamental : Cycle 1 (préscolaire)

#### 3.1 Organisation

L'enseignement du cycle 1 à Saeul est organisé comme suit :

1. L'année scolaire commence le **mercredi, 15 septembre 2020**. Les parents sont invités à se présenter le premier jour avec leurs enfants à l'école préscolaire entre 08:00 et 08:55.
2. Les enfants habitant la commune de Saeul âgés de 4 et 5 ans accomplis avant le 1<sup>er</sup> septembre 2020 fréquentent le préscolaire de l'école de Saeul.
3. Classe mixte 1 :  
Titulaire : Mme Chiara LANGERS  
Autres Intervenants : Mme Martine PUTZ, Mme Stéphanie FÈVE  
  
Classe mixte 2 :  
Titulaire : Mme Carole EVERAD  
Autres Intervenants : Mme Isabelle ELSSEN, Mme Marielle HEFTRICH
4. Nombre d'élèves :  
Classe mixte 1 : 19 enfants (Cycle 1.0-Précoce et Cycles 1.1&1.2-Préscolaire)  
Classe mixte 2 : 18 enfants (Cycle 1.0-Précoce et Cycles 1.1&1.2-Préscolaire)

### 3.2 Horaire des cours dans le cycle 1

---

C1.0 (Précoce) :

<i>Jours</i>	<i>Matin</i> (arrivée jusqu'à 8:55)	<i>Après-midi</i>
lundi mercredi vendredi	08:00 - 11:55 (accueil à partir de 07:50)	14:00 - 16:00
mardi jeudi	08:00 - 11:55 (accueil à partir de 07:50)	
samedi	LIBRE	

C1.1 & 1.2 (Préscolaire) :

<i>Jours</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
lundi mercredi vendredi	08:00 - 11:55 (accueil à partir de 07:50)	14:00 - 16:00
mardi jeudi	08:00 - 11:55 (accueil à partir de 07:50)	
samedi	LIBRE	

### 3.3 Transport scolaire

---

Les élèves du préscolaire et les élèves du primaire se partagent le même bus. La surveillance dans le bus scolaire sera assurée par Monsieur Laurent GENGLER.

#### Aller

<i>Arrêts</i>	<i>Matin (lundi - vendredi)</i>	<i>Après-midi (lu, me, ve)</i>
EHNER (2 arrêts)	07:30	13:40
CALMUS Wäschbuer	07:32	13:42
KAPWEILER Kapell	07:36	13:46
KAPWEILER Lavandier	07:37	13:47
SCHWEBACH am Duerf	07:39	13:49
SAEUL école	07:45	13:55

#### Retour

<i>Arrêts</i>	<i>Matin (lundi - vendredi)</i>	<i>Après-midi (lu, me, ve)</i>
SAEUL école	12:00	16:00
SCHWEBACH am Duerf	12:06	16:06

KAPWEILER <i>Lavandier</i>	12:08	16:08
KAPWEILER <i>Kapell</i>	12:09	16:09
CALMUS <i>Wäschbuer</i>	12:13	16:13
EHNER ( <i>2 arrêts</i> )	12:15	16:15

## 4 L'enseignement fondamental: Cycle 2-4 (primaire)

### 4.1 Organisation

L'enseignement des cycles 2-4 est organisé comme suit :

1. Le **mardi, 15 septembre 2020**, jour de reprise des classes, est une journée scolaire normale.
2. Les livres scolaires de l'enseignement primaire sont fournis gratuitement par l'administration communale.
3. Une grande partie du matériel scolaire (classeurs, cahiers, etc.) est commandée par l'équipe pédagogique de l'école. La somme à rembourser par les parents sera communiquée après la rentrée scolaire.
4. Afin de ne pas perturber l'enseignement, les parents sont priés de planifier leurs congés et loisirs familiaux en concordance avec les vacances scolaires.  
Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents.  
Les dispenses sont accordées :
  - par le titulaire de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée ;
  - par le président du comité d'école, pour une durée dépassant une journée mais ne dépassant pas les cinq jours consécutifs.

### 4.2 Répartition des classes

Classe	Siège de l'école	élèves/ classe	Titulaires
Cycle 2 (1 <sup>ère</sup> +2 <sup>ème</sup> année primaire)	SAEUL	7 + 9	Mme Jeanny CROCHET Autre intervenant : Mme Martine PUTZ
Cycle 3 (3 <sup>ème</sup> +4 <sup>ème</sup> année primaire)	SAEUL	6 + 5	Mme Renée OLINGER Autres intervenants : Mme Isabelle ELSEN, Mme Tania GRAUL

Cycle 4 (5 <sup>ème</sup> +6 <sup>ème</sup> année primaire)	SAEUL	9 + 5	M. Jeff ITTENBACH Autres intervenants : Mme Anna MERGEN & Mme Tania GRAUL
---	-------	-------	---

#### 4.3 Horaire des cours dans les cycles 2 - 4

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
	<i>lundi au vendredi</i>	<i>lundi, mercredi, vendredi</i>
cours	07:50 - 08:45	
cours	08:45 - 09:05	
cours	09:05 - 10:00	14:00 - 14:55
<i>récréation</i>	<i>10:00 - 10:15</i>	<i>14:55 - 15:10</i>
cours	10:15 - 11:10	15:10 - 16:00
cours	11:10 - 12:00	
samedi	LIBRE	LIBRE

#### 4.4 Horaire du transport scolaire

##### Aller

<i>Arrêts</i>	<i>Matin (lundi - vendredi)</i>	<i>Après-midi (lu, me, ve)</i>
EHNER (2 arrêts)	07:30	13:40
CALMUS Wäschbuer	07:32	13:42
KAPWEILER Kapell	07:36	13:46
KAPWEILER Lavandier	07:37	13:47
SCHWEBACH am Duerf	07:39	13:49
SAEUL école	07:45	13:55

##### Retour

<i>Arrêts</i>	<i>Matin (lundi - vendredi)</i>	<i>Après-midi (lu, me, ve)</i>
SAEUL école	12:00	16:00
SCHWEBACH am Duerf	12:06	16:06
KAPWEILER Lavandier	12:08	16:08
KAPWEILER Kapell	12:09	16:09
CALMUS Wäschbuer	12:13	16:13
EHNER (2 arrêts)	12:15	16:15

La surveillance dans le bus scolaire sera assurée par Monsieur Laurent GENGLER.

Administration communale 8, rue Principale L-7470 Saeul Tél. : 23 63 22-1 Courriel : secretariat@saeul.lu www.saeul.lu	Organisation scolaire 2020/2021	9/13
---	------------------------------------	------

## 4.5 Maison relais

---



À partir de septembre 2020, l'asbl arcus sera chargée de la gestion de notre Maison Relais Toeresgäertchen à Saeul.

Les Maisons Relais arcus travaillent selon le concept pédagogique « Welt-Atelier ». La compétence de l'enfant est au cœur de cette approche. Nous partons du principe que l'enfant s'intéresse à son environnement et soulève des questions auxquelles il voudrait répondre de façon autonome. Les éducateurs des Maisons Relais arcus accompagnent et soutiennent le processus d'apprentissage autonome de l'enfant. Ils se laissent guider par ses centres d'intérêts et partent avec l'enfant à la découverte de son environnement. Ils préparent un environnement dans lequel l'enfant peut approfondir ses questions et élargir son savoir. Ils observent l'enfant, documentent son apprentissage et adaptent l'offre pédagogique en conséquence.

La Maison Relais Toeresgäertchen est une structure d'accueil ouverte qui propose d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans en dehors des heures scolaires (7h00-18h30).

Les enfants sont accueillis dès le matin dans une atmosphère accueillante et détendue. Avant le début des cours ils peuvent jouer, se reposer ou prendre un petit déjeuner apporté de chez eux. A midi, les enfants reçoivent un repas chaud et équilibré qui est préparé quotidiennement dans notre cuisine. Des projets et activités parascolaires sont proposés à côté de la surveillance aux devoirs. Pendant les vacances scolaires, la Maison Relais propose un programme intéressant, varié et instructif aux enfants.

### Personnel de contact :

Simone Tobes

Chargée de direction

Tel: 26 61 79 – 10

Gsm: 691 866 930

[mr.saeul@arcus.lu](mailto:mr.saeul@arcus.lu)



## 4.6 Chèque-Service Accueil

---

Depuis le 1er mars 2009, le système Chèque-Service Accueil est entré en vigueur. Il a été mis en place par le Ministère de la Famille avec les Communes. Le tarif effectif varie en fonction du revenu du ménage et du rang de l'enfant. Les parents qui désirent bénéficier du Chèque-Service doivent y adhérer auprès de l'Administration communale de leur résidence.

### Pièces récentes nécessaires du ménage à présenter :

- le numéro de matricule de l'enfant et
- une copie du bulletin de l'impôt sur le revenu le plus récent ou à défaut le certificat de revenu établi par l'Administration des Contributions directes.

Administration communale 8, rue Principale L-7470 Saeul Tél. : 23 63 22-1 Courriel : <a href="mailto:secretariat@saeul.lu">secretariat@saeul.lu</a> <a href="http://www.saeul.lu">www.saeul.lu</a>	Organisation scolaire 2020/2021	10/13
---	------------------------------------	-------

En cas de non-imposition par voie d'assiette (bulletin de l'impôt) un certificat de l'Administration des Contributions directes attestant cette situation, ainsi que le certificat du revenu annuel établi par l'employeur.

Ces données concernant les revenus sont facultatives! À défaut, l'opérateur met en facturation les tarifs maximaux prévus.

L'adhésion est valable pour une durée de 12 mois. Pour de plus amples détails nous vous conseillons de consulter le site internet [www.staarkanner.lu](http://www.staarkanner.lu) ou de vous adresser au bureau de la population de l'administration communale ([population@saeul.lu](mailto:population@saeul.lu) Tél. : 23 63 22 22).

#### 4.7 Coordination entre enseignants et parents

---

Une séance d'information des parents sera organisée après la rentrée des classes. Lors de cette réunion les enseignantes vous communiqueront toutes les informations utiles et nécessaires sur la vie scolaire. Elles détailleront aussi l'organisation de la surveillance.

Le mode et la périodicité des consultations entre parents et enseignantes vous seront communiqués par les titulaires des cours.

#### 4.8 Éducation physique / natation

---

Les cours d'éducation physique seront assurés dans la salle des sports sise 7, route d'Arlon à Saeul.

Des cours de natation seront organisés à la piscine de Redange. Les horaires de ces cours de natation vous seront communiqués par les titulaires de classe. Le Comité du Syndicat de la Piscine de Redange a engagé une personne pour assurer la surveillance des élèves durant les heures de natation scolaire, surtout des enfants qui sont empêchés, pour une raison ou une autre de nager. Le transport sera assuré par autobus.

## 5 Informations générales

---

### 5.1 Inscription dans une autre école

---

Si votre enfant ne participe pas à notre système scolaire, vous voudrez bien en informer l'administration communale de Saeul **avant le lundi, 14 septembre 2020** et remettre un certificat d'inscription de l'établissement scolaire où votre enfant aura été admis.

### 5.2 Congés et vacances scolaires

---

L'année scolaire commence le mardi 15 septembre 2020 et finit jeudi, le 15 juillet 2021.

Congé / jour férié	Date début incluse - date fin incluse
Congé de la Toussaint	31 octobre 2020 - 8 novembre 2020
Vacances de Noël	19 décembre 2020 - 3 janvier 2021
Congé de Carnaval	13 février 2021 - 21 février 2021

Administration communale 8, rue Principale L-7470 Saeul Tél. : 23 63 22-1 Courriel : <a href="mailto:secretariat@saeul.lu">secretariat@saeul.lu</a> <a href="http://www.saeul.lu">www.saeul.lu</a>	Organisation scolaire 2020/2021	11/13
---	------------------------------------	-------

Vacances de Pâques	3 avril 2021 - 18 avril 2021
Jour de congé pour l'Ascension	jeudi 13 mai 2021
Congé de la Pentecôte	22 mai 2021- 30 mai 2021
Jour de congé pour la célébration de la fête nationale	mercredi 23 juin 2021
Vacances d'été	16 juillet 2021 - 14 septembre 2021

N.B.

1. Le mardi 15 septembre 2020, jour de la reprise des classes, les enfants de tous les cycles sont à congédier à la fin des cours du matin.
2. Les classes chôment le jour de la Saint-Nicolas.
3. La veille des vacances de Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours du vendredi après-midi.
4. Le lendemain de la 1<sup>ière</sup> communion, les classes du 3<sup>e</sup> cycle fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites individuelles concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.
5. Les classes ne chôment plus le jour du pèlerinage à Notre Dame de Luxembourg. Toutefois, les enseignants sont invités à accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves, sans que pour autant les élèves soient libérés collectivement des cours.

### 5.3 Annuaire

- **Sëller Schoul (*adresse : 8, um Sand L-7471 Saeul*)**

Cycle 1.0 (précoce) Tél. : 26 61 79 42

Cycle 1.1 & 1.2 (préscolaire) Tél. : 26 61 79 13

Cycle 2 Tél. : 26 61 79 23

Cycle 3 Tél. : 26 61 79 24

Cycle 4 Tél. : 26 61 79 25

Site Internet : [www.ecoles-saeul.lu](http://www.ecoles-saeul.lu) -> Rubrique Sëller Schoul

- **Maison Relais Toeresgäertchen (*adresse : 8, um Sand L-7471 Saeul*)**

Mme Simone TOBES, chargée de direction

Tél. : 26 61 79 10 ou GSM : 691 866 930

Fax : 26 61 79 11

Courriel : [mr.saeul@arcus.lu](mailto:mr.saeul@arcus.lu)

Site Internet : [www.ecoles-saeul.lu](http://www.ecoles-saeul.lu) -> Rubrique Maison relais

- **Comité d'école**

Mme Anna MERGEN, présidente

Courriel : [anna.mergen@education.lu](mailto:anna.mergen@education.lu)

Administration communale 8, rue Principale L-7470 Saeul Tél. : 23 63 22-1 Courriel : <a href="mailto:secretariat@saeul.lu">secretariat@saeul.lu</a> <a href="http://www.saeul.lu">www.saeul.lu</a>	Organisation scolaire 2020/2021	12/13
---	------------------------------------	-------

- **Direction de région compétent pour la gestion et surveillance pédagogique de l'école**

Direction de région de l'Enseignement fondamental (dr13)

M. Patrick MERGEN, directeur

74, Grand-Rue

L-8510 Redange/Attert

Tél. : 24 75 58 40

Courriel : [secretariat.redange@men.lu](mailto:secretariat.redange@men.lu)

- **Commission scolaire de la Commune de Saeul**

Président : M. Jean KONSBRUCK, [bourgmestre@saeul.lu](mailto:bourgmestre@saeul.lu) Tél. : 621 752 771

Secrétaire : M. Joé WOLFF, responsable service enseignement Tél. : 23 63 22 20

Membres : Mme Anna MERGEN, représentante du personnel de l'école

Mme Renée OLINGER, représentante du personnel de l'école

Mme Cindy HARY, représentante des parents d'élèves

Mme Fabienne LOHR, représentante des parents d'élèves

Mme Simone TOBES, membre nommé par le conseil communal

Mme Blanche WILMES, membre nommé par le conseil communal

M. Edmond GENGLER, membre nommé par le conseil communal

M. John KAUFMANN, membre nommé par le conseil communal

- **Comité de parents**

Membres : Mmes Fabienne LOHR, Cindy HARY

- **Surveillance du transport des élèves**

Responsable : M. Laurent GENGLER, ouvrier communal

Tél. : 691 135 790

